

# COMPTE-RENDU

## DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-un avril le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 14 avril 2023

Présents : ALCOUFFE Christophe, BONAFÉ Brigitte, CASANOVA Adeline, DEBAECKER Louise, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nathalie, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie

Secrétaire de séance : TEULIER Sylvain

Le compte-rendu de la séance en date du 24 mars 2023 est approuvé à 11 voix Pour et 1 Abstention

### **RAJOUT DE DELIBERATIONS**

Monsieur le Maire propose le rajout de deux délibérations :

- Diagnostics énergétiques de bâtiments publics Programme 2024  
Adopté à 12 voix Pour
- Recrutement d'agents contractuels de remplacement.  
Adopté à 12 voix Pour.

### **DELIBERATIONS**

#### **1/ Dénomination et numérotation des voies de la commune d'Auzits**

Une commission aidée par le SMICA a travaillé sur la dénomination et la numérotation des voies de la commune d'AUZITS.

Après plusieurs réunions de travail sur ce dossier, les plans ont été présentés aux administrés dans le cadre de réunions publiques sur les différents hameaux (réunions lors du mandat précédent).

Ce travail avait été bien avancé par l'équipe municipale antérieure, il est par conséquent nécessaire de valider les dénominations des noms de rues : chaque administré aura un numéro et une voie. Le nom du lieu-dit peut être conservé, ou pas, par la personne, comme bon lui semble.

Les nouvelles adresses sont présentées une par une à l'ensemble du conseil municipal.

Ensuite, le SMICA mettra à jour les adresses de la commune et les publiera sur une plateforme où chaque administration et services de géo-localisation récupèrera selon ses besoins la nouvelle adresse. Les administrés recevront un courrier établi par les services de la mairie avec la dénomination de la voie et le numéro, et ils devront à leur tour faire les changements auprès des organismes les concernant.

*La délibération est approuvée à 10 voix pour et 2 abstentions*

#### **2/ Retrait d'une délibération contentieuse**

Par délibération n° 2022-59 en date du 16 décembre 2022, le conseil municipal approuvait le versement d'indemnités à un agent pour l'accomplissement de travail supplémentaire pour les élections présidentielles et législatives 2022. Les services du contrôle de légalité de la sous-préfecture de Villefranche de Rouergue ont émis un recours gracieux à l'encontre de la délibération en argumentant

qu'aucune prime ou indemnité ne peut être versée si elle n'est pas autorisée par un texte législatif ou réglementaire. Le retrait de cette délibération est par conséquent demandé.

***La délibération est approuvée à 12 voix Pour.***

### **3/ Avancement de grade et tableau des emplois**

Au vu de l'avis favorable émis du Comité Social Territorial Départemental (CST) en date du 31 mars 2023 et au vu de l'ancienneté requise et de l'échelon dans le grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, il est nécessaire de créer un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, permanent à temps complet, à raison de 35H par semaine.

La modification du tableau des emplois est proposé ainsi :

	<b>Statut</b>	<b>Grade</b>	<b>Durée hebdomadaire</b>	<b>Fonction</b>	<b>Pourvu</b>
emploi permanent	Titulaire	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	complet 35H	Secrétaire de mairie	oui
emploi permanent	Titulaire	Adjoint administratif	non complet 21H	Agent d'accueil et APC	oui
emploi non permanent	CDD	Adjoint technique	complet 35H	Agent technique polyvalent	oui
emploi non permanent	CDD	Adjoint technique	non complet 3,5H	Agent d'entretien	oui
emploi non permanent	CDD	Adjoint administratif	non complet (remplacement)	Agent administratif	oui

***La délibération est approuvée à 12 voix Pour.***

### **4/ Opération collective de diagnostics énergétiques de bâtiments publics, programme 2024**

Le SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de l'Aveyron) a lancé un programme pour la maîtrise énergétique sur les bâtiments publics et équipements d'éclairage public depuis quelques années. Afin de soutenir les collectivités dans leur démarche d'efficacité énergétique, le SIEDA propose une étude approfondie du bâti et des différents postes consommateurs d'énergie. Pour 2024, la commune d'Auzits choisit le bâtiment de la mairie elle-même, et le logement situé au dessus. Il est donc proposé l'adhésion à cette convention avec le SIEDA. Pour rappel, en 2021 ont été réalisés : la salle des fêtes d'Auzits et le multiservices. En 2022, ont été choisies les salles des fêtes de Rulhe et du Plateau d'Hymes. La collectivité contribuera financièrement à la hauteur de 300 € par bâtiment.

***La délibération est approuvée à l'unanimité.***

## **5/ Recrutement d'agents contractuels de remplacement**

Les besoins de continuité du service imposent le remplacement rapide des agents momentanément absents.

Dans ce cadre, le conseil municipal approuve le recrutement de personnels contractuels selon l'article 3-1-L 84-53 de la loi du 26 janvier 1984. Le maire fixera le traitement des agents recrutés, conformément aux dispositions de la loi.

Il est précisé que les agents à temps non complet auront la possibilité d'effectuer des heures complémentaires dans la limite du temps complet. Il en est de même pour l'ensemble des postes à temps complet, dans le respect du cadre législatif et règlementaire en vigueur, qui aura la possibilité d'effectuer des heures supplémentaires lorsque le bon fonctionnement des services le nécessite.

*La délibération est approuvée à 12 voix Pour.*

## **SUJET ABORDÉS**

### **Travaux en cours**

#### **- Travaux aménagement Place Plateau d'Hymes**

Les travaux sont pratiquement terminés : les gouttières sur le kiosque ont été installées. L'ensemble des végétaux a été planté et la pelouse a été semée. Seuls des détails restent à parfaire.

#### **- Projet salle des fêtes Plateau d'Hymes**

M. Bertin Rufié présente un premier projet pour l'aménagement de la salle des fêtes du Plateau d'Hymes. Un agrandissement à l'arrière du bâtiment est prévu pour créer un local de stockage pour les associations et des toilettes qui seront mis en accessibilité par l'extérieur lors de manifestations. Un choix sera à faire pour l'installation d'un nouveau chauffage au vu du diagnostic énergétique effectué.

#### **- Travaux STEP Auzits**

Les travaux sont terminés au plan technique : le 1<sup>er</sup> étage est en fonctionnement, et le 2<sup>e</sup> va suivre. Les abords restent à faire : clôture et préparation des talus avec une bâche. Des photos des différentes étapes de la construction sont présentées à l'équipe municipale.

#### **- Travaux Rulhe**

Les travaux de la place de Rulhe devront débuter fin septembre 2023, après la fête votive. Pour respecter cet objectif, la maîtrise d'œuvre prépare le dossier d'appel d'offres en vue d'une consultation des entreprises courant mai. Les offres seront attendues fin juin.

#### **- Travaux Riou Viou / La Planque**

Une réunion a eu lieu avec les concessionnaires des divers réseaux (Orange, SMAEP, Enedis) pour préparer l'ouverture du ruisseau et la réfection du pont. La densité élevée des réseaux dans ce secteur imposera une bonne coordination.

#### **- Acquisition parcelle SAFER**

La collectivité souhaite acquérir les parcelles AE 321 et 322 au lieu-dit la Bouffeyrie pour une superficie de 510 m<sup>2</sup> et 1750 m<sup>2</sup>, pour une surface totale de 2260 m<sup>2</sup>. La SAFER propose un prix de 1750 €. Après avoir débattu, le conseil municipal accepte cette proposition. Une délibération sera prise à la prochaine séance.

#### - Elaboration du PLUI

Après avoir travaillé sur le diagnostic et la situation actuelle des communes de la Communauté de Communes du Pays Rignacois, la phase de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est arrivée. Des groupes de travail par thématiques, attractivité du territoire et valorisation du cadre de vie, vont être mis en place, et il est souhaitable de nommer un représentant élu par commune en plus du maire. M. Bertin Rufié, Mesdames Louise Debaecker et Adeline Casanova se portent volontaires.

#### - Au Faitout d'Auz

Mme Nadine LUTZ a fait part de son souhait d'arrêter le contrat DSP au 30 juin 2023. De ce fait, les élus ont pris contact avec la CCI. Les candidatures sont à déposer sur la plateforme jusqu'au 12 mai 2023 à 12H.

Lien : <https://www.transentreprise.com/offres/fiche/OCC241931C/bar-restaurant-multiservices/occitanie/aveyron/arr-de-rodez>

#### - CCAS

Mme Brigitte Bonafé présente un spectacle que propose M. Grimal Gérard conçu avec des résidents d'un foyer de vie. Ce spectacle aura lieu jeudi 19 octobre pour l'école Roger Noyer et les résidents d'OPTEO Auzits.

Une prochaine réunion du CCAS aura lieu fin mai pour programmer les animations offertes par la commission.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Le Festival « Esta Poulit » s'est bien passé malgré le mauvais temps du vendredi soir 14 avril. La mairie est en attente du bilan.

#### - Réunion associations Rulhe

Une réunion aura lieu vendredi 5 mai 2023 à 20h avec les associations suivantes : Club de l'amitié, Balade d'Antan, Pétanque Club et Comité d'Animation pour échanger sur une nouvelle mise en place du matériel de la salle des fêtes.

#### - Fête de la nature

Elle aura lieu samedi 27 mai 2023 autour d'un thème central : **la protection des bois et forêts**. Un parcours de randonnée avec animation par un intervenant ONF sera organisé.

#### - Journée écocitoyenne organisée par l'école Roger Noyer d'Auzits

Elle aura lieu vendredi 26 mai 2023 et des affiches seront mises en place sur la commune.

Une randonnée aura lieu avec un pique-nique « zéro déchet ».

*La séance est levée à 22h00*